

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1135

présenté par

M. Bordat, M. Fiévet, Mme Liso, M. Guillemard, M. Ardouin, Mme Le Meur, M. Sorez,
Mme Delpech, M. David Habib, M. Cormier-Bouligeon, M. Vignal, M. Belhamiti, Mme Métayer,
M. Perrot, Mme Lingemann, M. Mournet, Mme Goetschy-Bolognese, Mme Magnier, M. Bouyx,
Mme Maud Petit, M. Zulesi, Mme Chandler, Mme Berete, M. Grelier, M. Haury, M. Fait,
M. Marion, M. Ghomi, Mme Saint-Paul, Mme Caroit, M. Giraud, M. Poulliat, M. Larsonneur et
M. Vuibert

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 11, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.